

Coupe Nationale U12-U13

1er tour de Coupe



LIGUE DE FOOTBALL
NOUVELLE-AQUITAINE

FUNCTIONNEMENT DU 1^{ER} TOUR DE COUPE

- Des plateaux à 4.
- Les Plateaux débuteront à 10h30 sauf mention particulière.
- Extrait du règlement ci-dessous :

« Art 15 Les équipes tirées au sort et sortant les premières seront avec l'appellation A
Les autres équipes seront avec l'appellation B, C et D en fonction du tirage au sort

Art 16 Dans chaque poule, toutes les équipes se rencontrent comme suit :
A contre B et C contre D
C contre A et D contre B
B contre C et A contre D
Temps de jeu 2 x 12 minutes. Temps de jeu total par équipe 3 x 24 = 72 minutes

Art 16.1 Une poule de 4 ayant une équipe forfait sera considérée comme une poule de 3

Art 16.2 Pour les Poule de 3 équipes, l'ordre des matchs sera le suivant sur le terrain du premier nommé :
A contre B
A contre C
B contre C

Temps de jeu 2 x 18 minutes Temps de jeu total par équipe 2 x 36 = 72 minutes

Art 17 A la fin de la journée dans chaque poule un classement sera établi selon le barème suivant

3 points : la victoire,
1 point le match nul,
1 point supplémentaire pour victoire = au tir aux but.
la défaite = 0 point,
le forfait -1 point

En cas d'égalité, les équipes se départageront par le goal average particulier, goal average général, nombre de but marqué, nombre de but encaissé.

Art 17.1 En cas d'égalité sur le match, les équipes marqueront le point du match nul.

- Une séance de tirs au but sera organisée avec 3 tireurs par équipe Les deux équipes exécutent chacune trois tirs au but conformément aux dispositions mentionnés ci-dessous : (loi 10 IFAB : Déterminer le résultat d'un match)
- Les tirs sont exécutés alternativement par chaque équipe.
 - Si, avant que les deux équipes n'aient exécuté leurs trois tirs, l'une d'elles a déjà marqué plus de buts que l'autre ne pourra jamais en marquer même en finissant sa série de tirs, l'épreuve n'est pas poursuivie.
- Si les deux équipes sont à égalité après qu'elles ont exécuté leurs trois tirs, l'épreuve se poursuit jusqu'à ce qu'une équipe ait marqué un but de plus que l'autre après le même nombre de tentatives.
- Chaque tir est exécuté par un joueur différent, et tous les joueurs autorisés doivent avoir exécuté un premier tir avant que l'un d'eux ne puisse en exécuter un second.
- Le principe indiqué ci-dessus se poursuit pour toute séquence de tirs au but suivante, mais l'ordre des joueurs peut être changé.
- L'épreuve des tirs au but ne doit pas être retardée par un joueur ayant quitté le terrain. Le tir du joueur sera considéré comme raté si le joueur ne revient pas à temps pour exécuter son tir.
- Seuls les joueurs présents sur le terrain à la fin du temps réglementaire sont autorisés à participer à cette épreuve.
- Le résultat des tirs aux buts servira à départager les équipes en cas d'égalité.

L'équipe vainqueur des tirs au but marquera 1 point supplémentaire soit 1 point pour le match nul + 1 point pour la victoire aux tirs au but

Art 21 Les tours de qualifications se dérouleront sur le terrain du club ayant l'appellation A
 En cas de fermeture du terrain, la journée se déroulera sur le terrain de l'équipe B, puis C et D

- Art 22 Les matchs non joué à la date prévue, et non remis officiellement avec accord des clubs et du district, se dérouleront obligatoirement selon la date choisie »
- **Attention TOUTES demande de modification devra être faite par zimbra avant le jeudi 15h00.**

Pour l'ensemble des équipes :

- Utilisez la feuille de plateau sur le site du district.
- **Le club surligné en jaune est le club recevant le plateau**

PLATEAUX :

74 équipes réparties en 16 poules de 4 équipes

TOUR 1 DU SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2019

PLATEAU 1	PLATEAU 2	PLATEAU 3	PLATEAU 4
US Aigrefeuille 2	Aytre 1	EFC DB2S 3	Nieul s/ mer 1
FC2C 1	US Aigrefeuille 3	FC2C 2	ES La Rochelle 2
Jeunesse le Thou 1	Diablos Rouges bcy 1	La Rochelle Villeneuve 1	EFC DB2S 4
EFC DB2S 2	ES La Rochelle 3	Perigny FC 3	Perigny FC 2

PLATEAU 5	PLATEAU 6	PLATEAU 7	PLATEAU 8
Cap Aunis ptt FC 2	Boisseuil 1	ST Jean d'Angely 1	Perigny Fc 4
La Jarrie 1	Matha/Aulnay 1	Matha/Aulnay 2	GJ Oleron 2
Canton Aunis FC 2	Val de Boutonne 1	Saintes Es 2	Breuil Magné FC 1
Aunis Avenir FC 1	Semussac 1	FCBE/St Hillaire Villefranche 1	FC Fouras St Laurent

PLATEAU 9	PLATEAU 10	PLATEAU 11	PLATEAU 12
GJ sud saintonge 2 A Montguyon	ST Palais Sport Foot 2	St Genis de Saintonge 2	Jonzac St Germain Fc 2 Stade Route de Pons à Jonzac
Jonzac St Germain FC 1	Cozes As 2	Montendre/Léoville 1	St georges des Ctx 1
ST Genis de Saintonge 1	GJ Pays Marennais 2	Canton Mirambeau 1	Alfc Fontcouverte 1
US La Gemoze 1	ESNG 1	As Chad/Jar/Mar 2	ESAB 96 FC 1

PLATEAU 13	PLATEAU 14	PLATEAU 15	PLATEAU 16
As Chad/Jar/Mar 1 A chadenac	ESPB 1	GJ FCS 1 A Trizay	St Palais Sport Foot 1
Us La Gemoze 2	GJ Pays Marennais 1	SAINTES ES 3	RVAFC/PFC 2
Léoville/montendre 1	Rochefort/Estl 3	ROCHEFORT/ESTL 5	SAUJON 1
EJ de la Saye 1	GJ FCS 2	COZES AS 1	GJ Oleron 1

Equipes engagées en Coupe Nationale U12-U13 mais exemptes au 1er Tour

D1

US Aigrefeuille 1	Exempt
G J sud saintonge 1	Exempt

EFC DB2S 1	Exempt
ES LA ROCHELLE 1	Exempt
CAP AUNIS PTT FC 1	Exempt
Perigny FC 1	Exempt
ROCHEFORT/ ESTL 1	Exempt
SAINTES ES 1	Exempt
RVAFC/PFC 1	Exempt
ASM Laleu Pallice 1	Exempt